

Placée en procédure de sauvegarde judiciaire depuis avril dernier, la société SOGEC (siège social à Sainte-Livrade-sur-Lot/ Lot-et-Garonne) va lancer un nouveau coffrage nommé Isogec qui permet de construire des façades de grande hauteur en béton banché avec isolation thermique dans la même opération de coffrage. Le coffrage Isogec a nécessité un investissement de 200 000 euros. Pour la société spécialisée en gros oeuvre, le coffrage Isogec est en sorte sa solution salutaire qui pourrait entrainer une sortie des difficultés.

[www.sogec-sas.fr](http://www.sogec-sas.fr)